

La face obscure de la BNS

Fierté du pays, notre banque nationale affiche des bénéfices record et s'enorgueillit d'un trésor de guerre de plus de 170 milliards de francs. Un magot acquis avec des recettes qui ne font de loin pas l'unanimité et dont nous ne sommes pourtant pas près de voir la couleur. Enquête-polar au cœur de la plus secrète de nos institutions.

Texte **Christian Rappaz** - Illustrations **Melk Thalmann**

Près de 25 milliards en 2016, 54 milliards en 2017, 49 milliards en 2019. Excepté un petit coup de mou en 2018 (15 milliards de pertes), notre banque nationale empile depuis quelques années des bénéfices à rendre minable le meilleur trader de la planète. Pour peu, on dirait qu'au grand casino des marchés financiers, l'institution dirigée depuis 2012 par le Biennois Thomas Jordan, 57 ans, gagne presque à tous les coups.

Y aurait-il une botte secrète dissimulée derrière les murs épais de l'imposante bâtisse de la Bundesplatz? Impossible de le savoir tant la banque centrale cultive le secret et impose la loi du silence. Exemple: le PV de son assemblée générale. Il n'est accessible que sur place, dans une salle à part et pour une durée limitée, avec interdiction de prendre des notes ou des photos, alors même que les débats sont diffusés en direct sur internet. Allez comprendre. Exemple bis: à la longue série de questions que nous lui avons adressées, la BNS nous a répondu de manière très évasive, bottant en touche les demandes les plus sensibles à l'aide de sa phrase fétiche: «La BNS ne communique pas à ce propos.»

Autant dire que pour obtenir une photographie objective de son fonctionnement, il faut souquer ferme. D'autant que les gouvernements cantonaux,

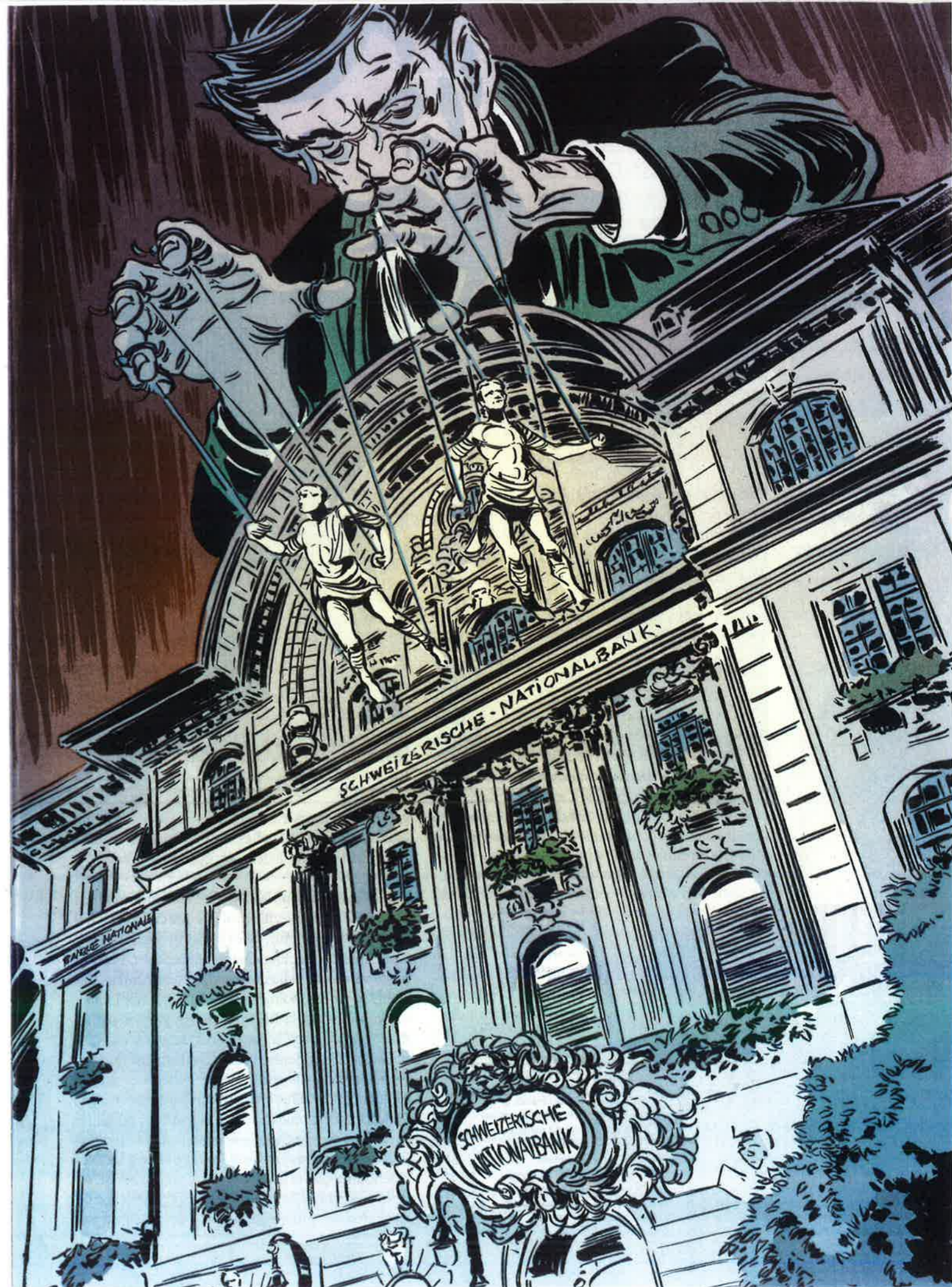
leurs grands argentiers en particulier, ne font pas non plus de gros efforts pour dissiper le flou. A l'image de Pascal Broulis, le ministre vaudois des Finances, que nous avons alerté dans les formes et qui s'est contenté de nous renvoyer auprès du directeur de la banque et du Conseil fédéral, avouant au passage ne pas être un fidèle de l'assemblée générale de la banque centrale, bien que son canton figure au troisième rang des mieux dotés en actions de cette dernière (3,4% du capital).

Pascal Broulis n'est pas le seul. Généralement, les conseillers d'Etat confient cette représentation à des employés de leur administration. Une «coutume» contraire à l'article 37 de la loi sur la Banque nationale (LBN), qui stipule qu'un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, soit par un autre Conseiller d'Etat ou par le représentant officiel des actionnaires, mais pas par un fonctionnaire. Bref.

Les questions débattues ce jour-là concernent pourtant l'ensemble des citoyens, contraints de faire une confiance aveugle à leur institut monétaire. Combien, par exemple, parmi les 8,5 millions d'Helvètes savent qu'avec leur argent la BNS a placé pour 16 500 dollars par tête de pipe en actions sur les

Top secret

Qui est l'intermédiaire (ou qui sont les intermédiaires) que la BNS mandate pour réaliser ses placements à l'étranger dans les énergies fossiles, aux Etats-Unis notamment? Mystère. «La BNS ne communique pas à ce propos.» Dans les milieux financiers, le nom de BlackRock, dont Philipp Hildebrand est vice-président, est souvent cité.



«Je suis tombé de ma chaise. En 2015, lorsque je lui ai demandé des explications, la BNS ne savait pas qu'elle investissait dans les énergies fossiles en Amérique du Nord»

Laurent Horvath, économiste, spécialiste de la géopolitique mondiale des énergies



marchés financiers américains? Combien savent que, sur les 140 milliards qu'elle a investis dans quelque 2600 entreprises d'Amérique du Nord, près de 7 milliards le sont dans une nonantaine de sociétés actives dans les énergies fossiles? Entendez gaz et pétrole de schiste, charbon, sables bitumineux et uranium (voir la liste complète sur le site 2000watts.org).

Ces investissements vont pourtant à l'encontre des directives de la banque et de sa propre charte sur l'environnement, auxquelles elle est soumise. Les textes bannissent en effet «les investissements dans les entreprises causant de manière systématique de graves dommages à l'environnement». Face à ce mépris des règles, la conseillère aux Etats verte vaudoise Adèle Thorens est intervenue à plusieurs reprises devant les Chambres fédérales, déposant une initiative parlementaire pour tenter de contraindre la BNS à investir dans des secteurs plus durables. Avec, à la clé, un argument présumé massue: «Avec ses investissements américains, la BNS émet autant de CO₂ que la Suisse entière. Elle contribue ainsi à positionner le monde dans une trajectoire de 4 à 6 degrés de hausse des températures», a martelé la parlementaire, citant un rapport des Artisans de la transition. C'était en juin 2017, alors que les investissements en question ne culminaient «qu'à» 64 milliards. «Mal-



gré ces arguments-chocs, nous avons toujours perdu face au Conseil fédéral et au parlement», regrette Lisa Mazzone, conseillère aux Etats genevoise.

De là à conclure que la BNS est l'entreprise la plus polluante de Suisse, il y a un pas que certains n'hésitent pas à franchir. C'est le cas de Laurent Horvath. Apolitique et totalement indépendant, l'économiste valaisan étudie depuis vingt ans l'impact des énergies sur l'économie mondiale. Il enfonce le clou. «Non seulement la BNS bafoue ses propres règles, mais, en plus, ses engagements dans les énergies fossiles lui font perdre beaucoup d'argent. Environ 1,5 milliard depuis 2014. Trente entreprises américaines ont fait faillite en 2019 dans le pétrole et le gaz de schiste. Et la tendance est à la hausse», détaille le spécialiste de la géopolitique mondiale des énergies.

Ce n'est pas tout. «Parmi les 2500 autres sociétés américaines que la BNS soutient financièrement, un certain nombre d'entre elles sont en concurrence directe avec des entreprises suisses. Alors qu'il est très

difficile de lever des fonds pour ces dernières, notre banque centrale déverse des millions dans leurs concurrentes d'Amérique du Nord. Cette stratégie participe à la destruction d'emplois dans notre pays», poursuit le fondateur du site 2000watts.org, relayé par notre confrère *Le Temps*. Et de conclure: «Le Conseil fédéral, le parlement, les cantons et les actionnaires de la BNS sont censés connaître cette situation. Bizarrement, personne ne trouve rien à redire».

De son côté, tout en répétant qu'elle ne communique pas sur la nature de ses investissements, la BNS refile la patate chaude au parlement. «La mise en œuvre d'accords internationaux et leur transposition dans le droit national relèvent de la responsabilité de la sphère politique. Il appartient ainsi au législateur de transposer l'Accord de Paris sur le climat dans la législation suisse, en l'occurrence dans la loi sur le CO₂. Concernant ses placements, la BNS investit une partie de ses réserves de devises dans des actions qui entrent dans la composition d'indices boursiers de référence et qui sont émises par des entreprises situées dans des

pays industrialisés et émergents», nous a fait savoir le service de presse de la banque.

«En 2015, lorsque je lui ai demandé des explications à propos des placements dans les énergies fossiles, je suis tombé de ma chaise. A l'évidence, la BNS ne savait pas de quoi je parlais», se souvient Laurent Horvath, également diplômé MBA de l'Université de Dallas et de l'Université Xavier (Ohio), qui a fait parvenir à l'institut la liste complète des entreprises concernées avec le nombre d'actions et les montants investis pour... l'informer! Une situation ubuesque qui s'explique par le fait que la banque centrale mandate des consultants externes pour réaliser ses placements à l'étranger.

«Ces tâches sont effectuées par des prestataires spécialisés», confirme Alain Kouo, chargé de communication. «Pour toute décision concernant l'exclusion de certaines entreprises, la BNS se fonde sur leurs recommandations. Ces intermédiaires appliquent en tout point les principes de placement définis par la BNS», assure l'institution avec un aplomb déconcertant.

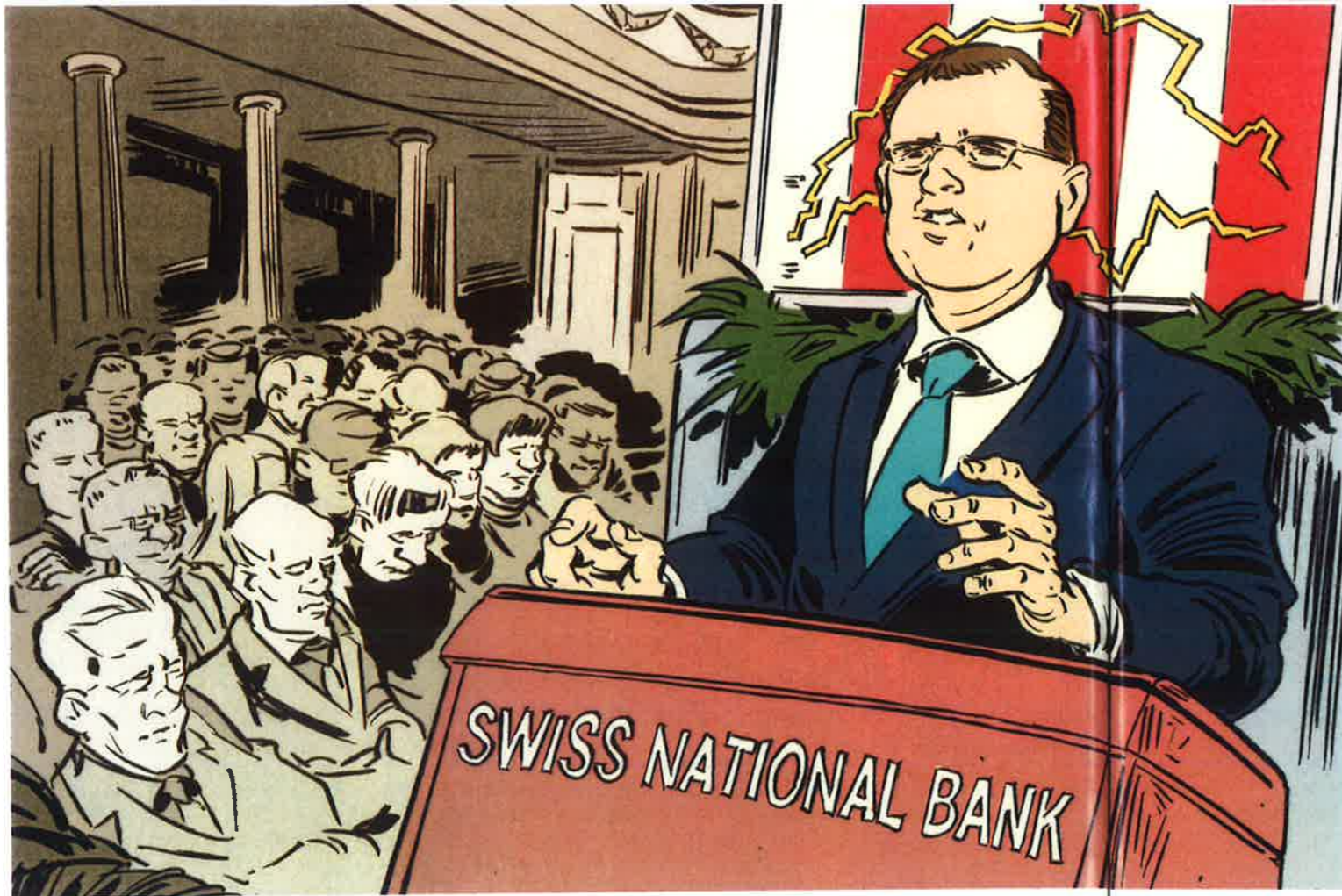
7
En milliards, la somme des investissements américains de la BNS dans le gaz et le pétrole de schiste, le charbon, les sables bitumineux et l'uranium. Depuis 2014, ses pertes sur ce secteur sont estimées entre 1,5 et 2 milliards. Liste complète des entreprises sur le site 2000watts.org



Le 12 janvier 2012, Philipp Hildebrand, rattrapé par une affaire de transactions de devises, est poussé à la démission de son poste de président de la BNS. Celui qui a piloté la vente de 1350 tonnes d'or dans les années 2000 à 15 000 francs le kg (48 000 aujourd'hui, soit 43 milliards de différence), touchera 646 000 francs d'indemnité pour neuf jours de travail.

49,6%?

La BNS est une société anonyme qui semble aujourd'hui contrôlée par des actionnaires privés. Selon notre confrère «Handelszeitung», la part des cantons aurait en effet passé de 54,94% à 49,6% à la suite des ventes d'actions de plusieurs banques cantonales. Le plus gros actionnaire privé est un citoyen allemand de Düsseldorf.



toujours rien du coût de ce mandat et de la manière dont il a été payé», note Vincent Held, en remarquant que Christoph Mörgele a rapidement disparu de l'échiquier politique après avoir osé poser des questions, alors que Philipp Hildebrand était, lui, embauché par BlackRock. «Mais ce ne sont peut-être que de grosses coïncidences», sourit le Neuchâtelois.

Il y a quelques mois, la BNS a annoncé avoir intégré le Network for Greening the Financial System, un réseau de banques centrales dont le but est de «verdir» le système financier mondial. «Grâce à cette structure, nous acquérons de nouvelles connaissances dans des domaines où nous manquons encore d'expérience. Nous coopérons aussi à la recherche dans le domaine climatique et sur son potentiel impact sur la politique monétaire», indique Alain Kouo. Un signal positif aux yeux des Verts, qui attendent cependant des mesures concrètes avant de crier victoire. «Après leurs actions dans des succursales d'UBS et de Credit Suisse, ce n'est qu'une question de temps pour que les activistes du climat ne trouvent la bonne clé pour entrer dans la BNS», estime pour sa part Laurent Horvath.

Aujourd'hui, le landerneau politique helvétique s'écharpe autour d'une autre question: la redistribution des bénéfices de la banque centrale. L'article 99

de la Constitution est pourtant clair: «La BNS doit redistribuer 2/3 de son bénéfice net aux cantons.» Une faveur faite à ces derniers en guise de dédommagement pour la perte de leur pouvoir seigneurial sur leur banque cantonale, après avoir donné le monopole de la création monétaire en billets de banque à la BNS. Malgré cela, au nom d'une convention négociée tous les quatre ans avec l'Office fédéral des finances, la BNS se contente de reverser 2 milliards, cantons et Confédération confondus. «Dans les faits, elle ne reverse même rien du tout puisque ce montant correspond aux intérêts négatifs qu'elle ponctionne, notamment aux caisses de pension, à nos rentes, donc», rapporte Vincent Held.

Depuis quelques années, des voix s'élèvent de-ci de-là, pour contester cette répartition. Le collectif romand 'AAA+', actionnaire de la banque, estime par exemple qu'aucune convention ni même aucune loi ne peut rendre caduc un article constitutionnel. Sur la base de ce raisonnement, le député genevois Patrick Dimier a même affirmé devant le Grand Conseil qu'au fil du temps la BNS a accumulé une dette de 400 milliards de francs envers le peuple suisse. Une vision qu'à l'évidence les cantons ne partagent pas, au nom de la sacro-sainte indépendance de leur banque nationale. Jusqu'à quand?... ●



* Déjà auteur de deux ouvrages, «Le Crépuscule de la Banque nationale» et «Après la crise» (Xenia), l'économiste neuchâtelois Vincent Held publie cette semaine son troisième livre, «Une Civilisation en crise».

Question à des dizaines de milliards: qui sont ces mandataires externes? «D'une manière générale, la BNS ne communique pas leur identité», répond sans surprise Alain Kouo. «Je ne sais pas pourquoi ce secret est gardé aussi farouchement que la recette du Coca-Cola», déplore en écho Laurent Horvath, avant de s'interroger: «La BNS aurait-elle des raisons de le cacher? A mon avis, seule une entité américaine très pointue peut investir dans un secteur comme le pétrole et le gaz de schiste.»

Plusieurs noms émergent. Mais, au jeu des pronostics, c'est celui de BlackRock, le géant américain de la gestion d'actifs, qui revient le plus régulièrement. Un gérant très offensif dans sa communication ces derniers temps, essayant le message qu'il s'engagera désormais à fond dans les placements durables. Une assertion qui laisse Laurent Horvath plus que sceptique. «Je demande à voir pour le croire.

BlackRock est l'un des champions mondiaux du financement des énergies fossiles. Six des 18 membres de son conseil d'administration sont «mariés» au pétrole», était l'économiste. Qui va plus loin: «Ce n'est peut-être qu'une coïncidence, mais depuis que Philipp Hildebrand, le prédécesseur de Thomas Jordan, a rejoint BlackRock, dont il est aujourd'hui le vice-président, les actifs d'entreprises fossiles de la BNS ont passé de 1,5 milliard à près de 7 milliards de dollars.»

Ce n'est pas la première fois que le nom de BlackRock circule autour de la BNS. En 2012 déjà, le conseiller national UDC Christoph Mörgele avait interpellé le Conseil fédéral à ce sujet. A l'époque, sa question concernait un engagement supposé du géant américain par la BNS, alors dirigée par un certain... Philipp Hildebrand. Sa mission présumée: trouver une solution à la menace de banqueroute qui guettait UBS à la suite de la crise des subprimes. Mörgele et le peuple suisse n'obtiendront aucune réponse. «Le Conseil fédéral a refusé de s'exprimer et l'interpellation a été classée sans date, ni motif», souligne l'économiste neuchâtelois Vincent Held, auteur de l'ouvrage *Une Civilisation en crise*.

Quatre ans plus tard, Larry Fink en personne, fondateur et patron de BlackRock, levait le mystère. Le 13 juin 2016, au 77 de la RTS, il confirmait que sa société avait bel et bien été engagée par la BNS pour régler le dossier UBS. «Dix ans ont passé et on ne sait

«Avec ses investissements américains, la BNS émet autant de CO₂ que la Suisse entière»

Adèle Thorens, conseillère nationale verte, à l'occasion du dépôt d'une initiative parlementaire, le 15 juin 2017

Soyez futés et profitez de nos offres spéciales pour l'hiver !



Horaires : Jeudi-Vendredi : 09h00 à 19h00, Samedi : 09h00 à 17h00, Dimanche : 10h00 à 17h00



Emil Frey Crissier
Centre Automobile Romand

Plus d'infos sur
emilfreycrissier.ch
Suivez-nous sur :

